

Affaires urbaines

Une voix: Et pas demain.

M. Hellyer: Il ne suffit pas d'acheter des terres marécageuses dans la périphérie d'Ottawa appelée à s'urbaniser dans les années à venir, comme l'a fait le gouvernement. Bien que nous nous réjouissons de savoir que le gouvernement a l'intention de financer un immeuble à Toronto où les eaux usées seront recyclées et où l'eau sera utilisée sans fin, d'ici à ce que ce procédé ait été porté à un point de perfection qui permette son application commerciale et son utilisation universelle sur une plus large échelle, bien de précieuses années se seront écoulées. Je le répète, pour résoudre le problème de la pénurie, le ministre doit s'assurer que les municipalités canadiennes ont des fonds suffisants pour procéder dès maintenant à l'installation de canalisations d'eau et d'égout et à la construction de voies publiques.

● (2130)

Le gouvernement du Canada devrait dès maintenant mettre plus de fonds à la disposition des municipalités pour leur permettre de répondre à leurs obligations financières. Il devrait aussi considérer la possibilité d'amortir une partie de leurs frais. S'il trouve, d'autre part, que les municipalités sont encore à court d'argent, il pourrait songer à amortir la totalité des frais jusqu'à ce que les municipalités maîtrisent à nouveau la situation, que la hausse des prix prenne fin et que les Canadiens puissent enfin vivre, respirer, se loger convenablement et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

D'où viendrait cet argent? En partie de l'assurance-chômage, en partie du programme PIL ou Perspectives-Jeunesse. Certains seraient sans doute capables de participer à la fabrication de tuyaux en béton, d'autres, de conduire un bulldozer, un camion ou une pelle rétrocaveuse. Non seulement ils seraient capables mais ils accueilleraient volontiers l'occasion d'utiliser leurs talents pour accomplir quelque chose qui profite à leur pays.

Des voix: Bravo!

M. Hellyer: Il y a bien des endroits où le gouvernement pourrait trouver de l'argent, s'il voulait seulement se mettre au travail.

M. Stanfield: Des dépenses productives, ils ne comprennent pas cela.

M. Hellyer: Certaines municipalités ont besoin d'aide pour leur réseau de transport. La recherche est certes nécessaire. Je suis l'un des premiers à admettre que cette recherche devrait se faire dans le domaine des travaux publics, mais nous pouvons beaucoup faire sans qu'il soit besoin d'avoir de nouvelles innovations dans la technologie. Il faut à Toronto prolonger le réseau de transport public vers la campagne pour résoudre son problème de logement. On pourrait en dire autant de Vancouver s'il avait un réseau de transport public.

Le ministre pourrait dès maintenant commencer à étudier le moyen de fournir les crédits pour les réseaux de transport nécessaires. Bien des choses pourraient être faites. Le ministre devrait persuader le gouvernement d'adopter la politique des revenus recommandée par le parti conservateur. Les taux d'intérêt ne baisseront pas tant que l'inflation ne sera pas maîtrisée et l'inflation ne sera jugulée que lorsque le ministre abandonnera sa politique de laisser-faire, dont l'expérience a démontré l'insuccès. Par conséquent, s'il veut pousser le logement et le développement urbain, il devrait le faire en exerçant des

[M. Hellyer.]

pressions sur ses collègues pour les amener à adopter la politique conservatrice en matière des revenus et ainsi enrayer l'inflation et faire baisser les taux d'intérêt.

Que le ministre applique donc ses talents de persuasion pour faire adopter aux provinces des codes du bâtiment normalisés. Qu'il persuade donc le ministre des Finances (M. Turner) de revenir sur son attitude intransigeante à l'endroit de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Qu'il convainque le gouvernement une fois de plus d'établir un programme—plutôt que d'en parler seulement—pour financer les réseaux de transport urbains. Le ministre pourrait faire bien des choses. Mais il semble incapable d'apprendre.

Récemment, par exemple, nous avons signalé au ministre le problème des coopératives collégiales à Toronto et leurs lacunes. Il semble que le ministre ait fait préparer un rapport confidentiel qu'il refuse de nous laisser voir. Il semble aussi que certaines accusations aient été portées à cet égard. Nous voyons maintenant un autre exemple de coopérative de construction de logements qui n'est pas une véritable coopérative puisqu'elle ne comporte pas la participation active et réelle d'individus. Elle n'exige aucun travail manuel, comme ce fut le cas de ces nobles initiatives en Nouvelle-Écosse. Par conséquent, on a là un autre exemple du parasitisme de la classe moyenne, pratiqué par des particuliers qui ne prennent aucun risque et s'amuse à jouer avec l'argent des autres.

A Toronto, nous adoptons des projets considérés comme coopératifs mais il s'agit en fait de logements à loyers élevés. Les loyers seront supérieurs au prix du marché, malgré les nombreuses subventions. Ce qui arrive, c'est que le ministre dupe les gens avec tous ces programmes et avec l'idée que les logements sans but lucratif peuvent être assimilés à des logements à loyer modique, ce qui ne peut pas se faire. Il vaudrait beaucoup mieux que le ministre prenne 80 p. 100 de cet argent tout de suite et le consacre à des choses nécessaires pour remédier à la situation et, notamment, poser des égouts et des canalisations d'eau, construire des voies publiques et voir à d'autres installations nécessaires pour accroître l'offre de terrains viabilisés et abaisser le coût du logement afin que les Canadiens puissent de nouveau avoir la chance de satisfaire leurs besoins.

Le ministre se plaint qu'il n'y ait sur le marché que des maisons pour la classe moyenne. Il y a du vrai là-dedans, à cause des obstacles que les divers paliers de gouvernement imposent dans ce domaine. Le ministre doit passer son temps à supprimer les obstacles au lieu d'essayer de faire croire aux gens qu'il fait quelque chose. Le ministre doit s'attaquer au véritable problème qui se dresse devant lui. Ce programme de 100 millions de dollars n'est rien d'autre qu'une nouvelle tentative de tromper les gens. C'est une mesure de diversion. Le ministre a des sommes d'argent à sa disposition. Elles ont toujours été à son budget. Ce projet de 100 millions de dollars ressemble à une caisse électorale en ce sens que les monuments qui seront construits feront davantage pour sa réélection que pour la solution des besoins dans le domaine du logement. Voilà qui tourne en dérision la loi sur les dépenses électorales. Le ministre doit s'attaquer à cette tâche importante. Mieux encore, la Chambre doit manifester son manque de confiance envers le gouvernement actuel afin que les gens puissent élire un gouvernement qui fera le nécessaire.

● (2140)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je suis heureux de dire quelques mots sur la motion à